



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE — FRANCFORT, LE 12 OCTOBRE.

On écrit de Stuttgart, le 11 octobre : S. A. le duc Alexandre Frédéric de Wurtemberg ayant exprimé à S. M. le roi son désir d'épouser S. A. R. la princesse Marie-Christine d'Orléans, fille de S. M. le roi des Français ; S. M. comme chef de la famille royale de Wurtemberg, a daigné accorder son consentement à cette union. (Mercur de Souabe.)

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 13 OCTOBRE.

Hier a eu lieu au jardin zoologique de Surrey une fête donnée au bénéfice des malheureux exilés polonais, qui ne reçoivent pas secours du gouvernement. Les arabes bedonius ont fait des exercices. M. Green s'est eulvé en ballon, et un magnifique feu d'artifice a été tiré sur le lac. La société était nombreuse, et la recette assez considérable. Près de 6000 personnes assistaient à cette fête de bienfaisance, et parmi elles on a remarqué leurs altesses royales la princesse Augusta et le duc de Brunswick.

FRANCE. — PARIS, LE 15 OCTOBRE.

On annonce une grande revue pour le 20 de ce mois, qui serait passée par le roi en personne dans la cour des Tuileries.

M. de Bourqueney, premier secrétaire de l'ambassade de Londres, est arrivé hier à Paris. Le Journal des Débats dément les bruits répandus sur son rappel.

M. Thiers est arrivé cette nuit à Paris.

M. Jacques Laffite vient d'écrire une lettre à tous les journaux, pour annoncer que le capital entier de sa banque a été rempli hier, et qu'il ne peut plus par conséquent recevoir de souscriptions. Depuis quelques jours, le nombre toujours croissant des demandes l'avait forcé à réduire les souscriptions à une seule action.

On annonce que la colossale entreprise du chemin de fer de Paris à Bruxelles, a été arrêtée ces jours-ci sur ses principales bases. M. Cookerill s'est associé avec une compagnie de banquiers français à la tête de laquelle se trouve le nom de M. de Rothschild.

Nous lisons dans un journal que le nombre des candidats à la députation s'est élevé à 11,000. On pense que la chambre, qui sortira des collèges électoraux, se composera par moitié environ de députés sortants et par moitié de députés nouveaux.

Le Moniteur publie aujourd'hui l'état comparatif des recettes des neuf premiers mois de 1837 avec celles des exercices 1835 et 1836.

Il résulte de ce tableau que les recettes de 1837 présentent un excédant de 29 847,000 fr. sur l'exercice 1835 et de 6 502,000 sur l'exercice 1836.

Les recettes du 3^e trimestre ont excédé de 16,541,000 fr. celles du 1^{er}, et de 5,856,000 celles du 2^e trimestre. Ces augmentations proviennent principalement des droits d'enregistrement, sur les tabacs et les boissons. La taxe sur les lettres y figure pour 996,000 fr., le produit des malles-postes pour 118,000 fr.

Les journaux de Toulon du 11 octobre ne nous apprennent aucune nouvelle de Bone. On craignait beaucoup que l'immense expédition française qui a déjà peut-être ouvert la brèche aux murs de Constantine n'ait d'autre but pour les gouvernans que d'obtenir un traité de paix. On a remarqué que malgré tous les efforts du bey de Constantine pour attirer

sous ses drapeaux les contingens de toutes les tribus, il n'a réussi qu'à obtenir ceux des cheiks placés sous son influence immédiate. Ainsi les tribus comprises entre le Ras-el Akba et Constantine et toutes celles en général qui se trouvent à 2 journées de marche de cette ville dans toutes les directions, ont formé une armée de 10 à 12,000 hommes, mais tous les Arabes qui ont pu se dispenser de fournir leur contingent conservent une neutralité vers laquelle toutes les tribus de la province ont une tendance marquée.

Les quatre corvettes de charge qui sont parties pour les côtes d'Afrique doivent prendre à Bone des malades pour les transporter à Alger où l'on dispose des locaux propres à les recevoir. Cette mesure a été prise sans doute pour descombrer les hôpitaux de Bone, afin d'y transporter les malades du camp et distribuer sur ces derniers points les malades et les blessés provenant de l'expédition de Constantine.

Il y a quelques jours des expériences sur les chemins de fer ont été faites, en présence du directeur-général des ponts et chaussées et de plusieurs autres ingénieurs. Il s'agissait :

1. De faire marcher un wagon sur une ligne courbe de rails d'un rayon seulement de cinquante mètres, avec une vitesse de 10 à 12 lieues à l'heure, sans que par la force centrifuge le wagon déviât de sa voie.

2. De franchir un obstacle en bois de chêne, placé sur des rails.

3. Et de faire ouvrir par la roue même des wagons, les aiguilles qui se trouvent en tête des gares et qu'un voyer est obligé de surveiller continuellement.

Un wagon chargé de 45 pavés pesant environ 2000 kilogrammes, a été monté au sommet d'un plan incliné très rapide construit comme les montagnes russes des jardins publics. A un signal donné, le wagon a été abandonné à lui-même; alors il a pris une vitesse croissante qui était extrême; quand il est arrivé au bas du plan et qu'alors il a franchi la ligne courbe disposée suivant un système dont il s'agissait de reconnaître le mérite, la course a été franchie sans la moindre déviation, l'obstacle a été dépassé et l'aiguille de la gare ouverte ainsi que cela était prévu d'avance. On a ensuite fait l'essai d'un pont à bescule armé d'un mécanisme qui accuse avec précision, sans le secours de personne, le poids des voitures.

On dit que M. Legrand et MM. les ingénieurs ont approuvé et admis sans réserve ces utiles inventions qui seront au surplus remises à l'épreuve.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On écrit de Saragosse, le 8 octobre :

« Le général Espartero était, le 4, à Huerta, et Lorenzo à Corena; cette position formidable promet à nos armes un succès signalé. Les factious de Sanz et de Zalava, mandés auprès du prétendant pour renforcer ses bandes, se dirigent vers Borgo et Osma.

— Le gouvernement donne les dépêches suivantes :

» Bayonne, 13 octobre 1837, 6 h. du soir.

« Un courrier envoyé le 8 par le ministre d'état annonce : le 5, les carlistes ayant attaqué Lorenzo, à Retuerta, Espartero est arrivé sur le champ de bataille, les a battus, et les a rejetés sur Santo Domingo avec une perte considérable.

» Lodosa a été sauvé par Zurbarano.

» Bordeaux, le 13 octobre, à 6 h. 1/2 du soir.

» Une affaire assez sérieuse a eu lieu le 5 à Retuerta, où le prétendant, après avoir attaqué le lieutenant Lorenzo, a été

battu et poursuivi jusqu'à Santo Domingo, par ce général et Espartero.

« L'ennemi a laissé sur le terrain un grand nombre de morts et de blessés, et beaucoup de prisonniers; les généraux de la reine continuaient à le poursuivre.

» La mort du chef Zurbarano est démentie; il était le 6 à Logrono.

« Narbonne, le 14 octobre 1837, à h. du matin.

» Perpignan, le 13 au soir.

« Il y a eu des excès à Barcelonne, le 8, pendant les élections du 2^e arrondissement. L'électeur Vehils a été tué. Le gouverneur Puig a annoncé des mesures énergiques pour assurer la liberté des votes.

» Le baron de Meer est arrivé à Visch le 9.

» Valence était tranquille le 5.

« Le 3, le général Priego, gouverneur de Castellon de la Plana, a été tué seul dans une sortie contre 600 carlistes de la bande de Rufo, ses troupes ayant lâché pied, abandonnant 300 fusils.

« Un courrier parti de Madrid le 8 a apporté les journaux du 7 et des lettres du 8. Ce qu'ils contiennent de plus intéressant, c'est le document suivant relatif à la dernière victoire remportée par les corps d'Espartero et de Lorenzo contre le prétendant :

MINISTÈRE D'ÉTAT.

Madrid, 8 octobre 1837

Le gouvernement vient de recevoir à l'instant une communication du comte de Luchana annonçant le succès que les armes nationales ont remporté sur les carlistes commandés par le prétendant en personne, dans la ville de Retuerta, le 5 courant. Les carlistes ayant attaqué les positions que le général Lorenzo occupait, celui-ci se soutint contre tout le gros de la faction avec une admirable bravoure, jusqu'à ce que le général Espartero, étant arrivé avec sa brillante division, l'ennemi fut repoussé, chassé de ses positions avantageuses, et poursuivi avec ardeur jusqu'à Santo-Domingo, où il s'est réfugié après avoir laissé le terrain jonché de morts et plusieurs centaines de prisonniers. Au moment où le comte de Luchana écrivait cette communication, la poursuite continuait, et il se promettait de très-heureux résultats.

Le chef, GABRIEL JOSE GARCIA.

Une lettre particulière, en parlant de la affaire du 5 à Retuerta et à Bobadilla, porte le nombre des carlistes morts à 700 et un plus grand nombre de prisonniers, en ajoutant que le prétendant a dû cette fois son salut aux accidens du terrain et à l'épaisseur des bois de chênes verts qui couvrent le pays. Du côté des constitutionnels on compte une perte de 250 hommes tués et blessés.

L'Eco del Comercio assure que l'évêque d'Albaracin a été passé par les armes, et que 1,500 prisonniers carlistes sont entrés à Guinça. La Gazette Officielle parle de la capture d'un colonel des factieux qui intriguait aux environs de la capitale.

Dans la séance des cortès du 5, on a lu le décret de nomination des deux nouveaux ministres; le maréchal de camp don Francisco Ramonet, pour le département de la guerre, et don Pablo Mata Vigil, député de la province d'Oviedo, pour le département de la justice.

La commission électorale a présenté dans la même séance son rapport sur la dépêche du gouvernement relative aux évènements de Cadix. La commission est d'avis que cette affaire doit être décidée par les cortès prochaines, que la dépêche doit être renvoyée au gouvernement

Variétés.

LE SALON DE L'IMPÉRATRICE JOSEPHINE.

A AIX-LA-CHAPELLE.

(Voir le Politique du 26 septembre.)

Depuis le jour de ce dîner, je n'avais revu madame Bonaparte qu'aux fêtes données à la gloire du vainqueur de Lodi et d'Arcole, et je me croyais complètement oublié d'elle, lorsqu'elle me prouva le contraire, en m'adressant la parole lors de la présentation des dames d'Aix-la-Chapelle.

Il se trouvait dans ce cercle plusieurs femmes d'une grande beauté. La plus remarquable était sans contredit madame Méchin; il y avait aussi la femme d'un commissaire des guerres, nommée Mme M***, et dont la taille et le visage auraient fait sensation dans le salon le plus élégant. La femme du général Franceschi, belle brune, qui laissait peut-être trop lire dans ses beaux yeux le regret d'avoir préféré son mari à un frère de l'empereur, lorsqu'elle pouvait épouser l'un ou l'autre. La baronne de Eurt, jolie représentante de la noblesse du pays. La baronne de Lovénich, au profil grec et à la chevelure allemande. Les filles de Mme. Van Houten, et plusieurs autres personnes dignes de capter les regards passagers, si leur fidélité aux modes arriérées, à la tenue tudesque, n'en avait fait parfois de singulières caricatures.

L'impératrice était dans l'âge où l'on apprécie beaucoup plus l'élégance que la beauté; aussi fut-elle frappée de la façon dont ma robe était faite, bien plus que des attrait mal habillés de la plupart de tant de jolies personnes. Elle reconnut aussitôt la coupe de cette fameuse Mme. Germond, qui, la première, avait fait valoir tous les avantages de sa taille créole, et savait allier avec tant d'art la noblesse d'un costume royal à la grâce d'une robe négligée. Elle remarqua surtout ma coiffure, qui, sauf la différence d'une couronne de fleurs à une couronne de diamans, ressem-

blait beaucoup à la sienne. La pose de la guirlande, le fini des nattes, tout trahissait la main de Duplan. Or, ce Duplan, le grand coiffeur de l'époque, j'étais assise avec de ces pratiques, et bien qu'il fût nouvellement élevé au grade de premier valet de chambre de l'impératrice, il était venu m'offrir ses services ce jour-là, s'étant trouvé libre avant l'heure du cercle.

On trouva dans le conseil de cour, où s'agitaient chaque jour les lois de l'étiquette, qu'il n'était pas séant que le premier valet de chambre d'une souveraine travaillât sur des têtes non couronnées, et Duplan reçut l'ordre de ne plus coiffer en ville, petite circonstance qui a commencé la fortune du célèbre Herbauld.

Rien n'était plus comique que les arrêts ou les indéisions de ce comité d'étiquette, dont la moitié voulait tout ramener aux anciens usages, et l'autre moitié adapter autant que possible les vieilles traditions de cour aux manières indépendantes nées de la révolution. Il semblait qu'on eût appelé à Aix-la-Chapelle les deux premiers auteurs comiques de l'époque pour enrichir notre théâtre de nouveaux ridicules presque aussi amusans que tous ceux constatés par Molière.

Picard avait reçu l'ordre de transporter sa troupe à Aix-la-Chapelle pendant le séjour qu'y ferait l'impératrice. M. Alexandre Duval était venu passer chez moi la saison des eaux, et l'un d'eux peut se rappeler encore à quel point le récit des parodies du château de Versailles, exécutées par les courtisans mal appris du palais impérial, fournissaient à la gâité de nos soupers intimes. On riait sans remords des efforts superflus de ces braves officiers pour soumettre leur brusquerie naturelle aux manières respectueusement lères, aux politesses insolentes des modèles de l'ancien régime. Plusieurs d'entre eux, croyant imiter ce qu'ils appelaient proverbialement la galanterie du siècle de Louis XIV, donnaient dans toutes les fautes de M. De-mozars, et poussaient la recherche jusqu'à des comparaisons mythologiques, dont l'impératrice avait bien de la peine à ne point rire.

Le département était commandé alors par un jeune général, brave

comme tous, et remarquablement beau, mais fort ignorant des usages qu'on voulait ramener. La première fois qu'il vint rendre visite à la souveraine, il la vit assise sur un long canapé, et prend place auprès d'elle, comme il l'eût fait près de la femme du maire. En vain le chambellan lui avança un siège; en vain la dame d'honneur lui fit signe de s'y asseoir; il la salua et ne bougea pas du canapé. Les assistans s'indignèrent d'une telle familiarité; l'impératrice seule à la bonté de ne pas s'en apercevoir; mais ce crime de lèse-étiquette est aussitôt dénoncé à l'empereur absent; et il en résulte de vives réprimandes adressées à Joséphine; ce qui lui apprend que sa cour est au complet, car les espions même n'y manquent pas.

La suite de l'impératrice, à Aix-la-Chapelle, se composait de Mme, la duchesse de Larochefoucauld, sa dame d'honneur, de quatre dames du palais: la comtesse de Lucay, et plus tard Mme. Lannes, qui revenait de Portugal, la comtesse de Colbert (née Mlle de Canceaux), de la baronne de V***, du grand écuyer le chevalier d'Harville, de deux chambellans: M. de Beaumont, M. d'Aubusson de La Feuillade, d'un écuyer cavalcadour, et de M. Deschamps, secrétaire des commandemens, ci-devant auteur de vaudevilles fort gais, camarade littéraire et dramatique de Picard, avec qui il avait composé plusieurs petites pièces où leur ami Deprez mettait aussi de son esprit.

M. Deschamps, élevé ou descendu tout à coup du rang d'homme de lettres à celui de serviteur de cour, était parfois embarrassé de son ancienne intimité avec l'auteur de la Petite Ville, ce qui amusait beaucoup de son côté l'auteur des Héritiers. On pouvait appliquer à M. Deschamps ce que Chamfort disait de M. de Guerville: « Observez que ce poète n'a jamais fait un chef-d'œuvre à lui seul; il s'est toujours donné un collègue, ce qui rend le fardeau de sa gloire plus léger pour l'envie. »

Du reste, ce bon M. Deschamps, poli, obligeant, spirituel, était le plus malheureux des hommes dans cette place, si ambitionnée par lui; car il avait trop souvent avec ses collaborateurs des ridicules de cour

pour qu'il fasse exécuter la loi électorale. Ce rapport a été adopté.

D'après l'Espagnol, on assurait que le député Mon serait nommé ministre des finances.

Un ordre du chef politique de Cadix, du 25, porte que les élections de cette ville sont suspendues jusqu'à ce qu'on ait reçu une réponse du gouvernement à cet égard.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 16 OCTOBRE.

Si nous sommes bien informés, deux compagnies étrangères auraient fait ou seraient sur le point de faire des propositions à notre régence, pour éteindre toutes les dettes de la ville, l'une et l'autre de ces sociétés demande la ferme de l'octroi pour un certain nombre d'années. Leurs bases de liquidation des dettes diffèrent entre elles, en ce que l'une offre de les payer de suite, et l'autre présente un code de conversion libérant la caisse communale par annuités, laissant alors à la disposition de la régence les sommes excédant l'amortissement pour satisfaire aux dépenses d'utilité publique. Le moment n'est pas venu d'examiner laquelle de ces deux combinaisons est préférable, mais elles sont d'accord sur un point conciliant tous les intérêts, ayant un but de moralité incontestable, c'est l'abaissement des droits à moitié de ce qu'ils sont aujourd'hui.

Par disposition en date du 9 de ce mois, le roi a conféré à M. de Bériot le titre de premier violon de sa musique particulière. Les considérans de l'arrêté sont on ne peut plus flatteurs; ils sont conçus ainsi: « Vouant donner au sieur de Bériot un témoignage particulier de notre satisfaction et de notre estime, et l'attacher par un lien nouveau au pays qu'il honore par son beau talent, etc. » Cette marque d'une haute estime donnée à l'un des premiers artistes de l'Europe, causera en Belgique une satisfaction générale. M. de Bériot, qui a dédié au roi son dernier concerto, avait reçu quelques jours auparavant de Sa Majesté une fort belle bague en brillants.

Tous les rapports annoncent que l'affluence sur le chemin de fer est toujours très considérable. Le mois de septembre a rapporté 183,000 frs. de recette.

Nous apprenons l'arrivée à Bruxelles de MM. Batta, frères, et tout nous fait espérer que nous avons en raison d'annoncer qu'ils donneraient ici plusieurs concerts. On nous assure cependant qu'ils ne pourront se faire entendre à Bruxelles que le mois prochain, et que d'ici là ils doivent se rendre dans plusieurs villes de province.

Bourse de Bruxelles du 16 octobre, trois heures. — La tenue de notre bourse avait aujourd'hui une toute autre physionomie, et si les affaires n'ont été ni très-importantes, ni très-nombreuses, il y avait au moins des demandes pour la grande majorité des valeurs nationales. Si ce n'avait été jour de liquidation, il serait résulté une hausse marquée, de ce revirement de dispositions, attribué par un milieu spéculateur ou au froid qui force à se rapprocher ou à l'éclipsé qui a emporté l'apathie. Société Générale titres en nom fl. 779. A. certificats au porteur émission de Paris 1860 A.; Société de Mutualité 1125 1126 75 (112 112 5/8) A. très-recherchées; Banque de Belgique 1425 (142 1/2 P.); Actions Réunies 1025 (102 1/2 P.), les raffineries toujours demandées à 1140 (114), cotées ainsi argent.

Les nouvelles d'Espagne étant favorables à l'armée chrétienne, l'actif a monté, on a fait 18 13/16 même 7/8, on reste 18 3/4 beaucoup d'argent au comptant 13 1/2 papier, fin courant et époques intermédiaires 18 1/2 5/8 A., primes à un mois 21 dont I. P., opérations animées et bien soutenues.

Marchés des huiles et graines. — Il se présente peu de graines de colza en vente, celle du pays se placerait facilement de fl. 10 à fl. 11. 8 d'après qualité. On offre la belle graine de colza de Zélande à fl. 12. La graine de lin du pays est tenu de fl. 9 à fl. 10.

LIEGE, LE 17 OCTOBRE

Un journal, dont la présomptueuse fatuité s'accroît en raison inverse de son influence, un journal qui, faute d'avoir trouvé en Belgique un seul organe de la presse qui applaude à ses doctrines, en est misérablement réduit à chanter ses propres louanges, vient, du haut du piédestal que la banquette lui a fait élever, de se proclamer, pour comble d'extravagance, le sauveur et le régénérateur de la Belgique!

Si le commerce et l'industrie ont pris, depuis trois ou quatre ans, un essor inconnu auparavant, si des sociétés nombreuses et puissantes se sont formées pour exploiter les

richesses de notre sol, si la production a quintuplé sur différents points du territoire, c'est à l'homme-prodige qui a fondé ce journal que nous sommes redevables de ces merveilles. Seul, inconnu, il arrive on ne sait d'où, les mains pleines, dit-il, de généreuses semences, il les répand à profusion autour de nous, et notre sol fécondateur les reçoit en tressaillant d'allégresse; et il dit au soleil de les échauffer, à la pluie de les arroser, et la nature, attentive à ses ordres, seconde les travaux du grand homme, et au bout de quelques mois, le grand est devenu chène, et ses rameaux s'étendent sur nous et nous protègent de leur ombrage!

Et cependant, ingrats que nous sommes, nous nous obstinons à méconnaître ses services, nous nous défions de ses conseils, nous combattons ses doctrines sans relâche et sans trêve. C'est à lui, promoteur et fauteur du merveilleux mouvement industriel qui se manifeste en Belgique, cause de tant et de si réels miracles, que nous osons jeter la vase de notre gothique écriture! (1) Le pauvre homme! Il n'y a donc plus de justice en Belgique; un aveuglement fatal règne partout. On décrie le mérite; on injurie le talent; le gouvernement tient à sa solde le fanatisme brutal d'écrivains insensés, et les excite contre le hardi réformateur du monde moderne; on dépêche même contre lui de méprisables spadassins. Mais il triomphera de ses ennemis, et pour s'en venger, il les accablera de sa gloire et de ses dividendes. Le pauvre homme! Mais il triomphe déjà. Voyez-le naviguer à pleines voiles sur l'océan du progrès. Lui qu'on prenait d'abord pour un corsaire étranger, le voilà devenu le premier pilote du vaisseau de l'état!

Etranges illusions de l'orgueil! Le dernier venu dans la carrière, l'homme qui, selon ses propres expressions, ne doit qu'au hasard son mandat de journaliste, le propagateur des doctrines d'un matérialisme brutal et stupide contre lesquelles toutes les âmes généreuses se sont révoltées, celui qui fait de tout métier et marchandise, vient se poser devant nous en bienfaiteur de la Belgique, et se décerner le titre de sage des sages! Etranger à la Belgique, il aime notre pays d'un amour plus passionné que nous autres Belges; il connaît mieux nos mœurs, nos besoins, nos intérêts que nous ne les connaissons nous-mêmes. Nous tous journalistes Belges, nous sommes des niais qui n'entendons absolument rien à l'économie politique; nous sommes des misérables salariés par le pouvoir pour le défendre contre les hommes qui, dans l'intérêt du pays, conspirent son renversement. Lui seul nous offre le type du patriote sincère, et de l'homme désintéressé; il est indépendant de tous les partis et de toutes les factions; il n'obéit qu'aux inspirations de sa conscience et de sa haute raison; il a toujours été fidèle à ses opinions et à ses antécédents, et si l'on se permet d'en douter, il répond, avec cette orbanité toute française: Tais-toi gentillette ignorant et rétrograde!

Ainsi, il n'y a de journaux indépendants que ceux qui sont salariés par la banque, d'hommes sincèrement dévoués au pays que les étrangers qui l'exploitent, de véritables philanthropes que ceux qui mettent la prospérité matérielle au-dessus de la civilisation intellectuelle et morale! Placé en face d'un adversaire qui professe sérieusement de pareilles opinions, nous ne pouvons, pour toute réutation, que répéter ce que tant d'autres ont déjà dit: Cet homme est malade!

Encore, si dans ses divagations journalières, il lui arrivait quelquefois de rendre hommage à la vérité, et de reconnaître la bonne foi de ses antagonistes, on lui pardonnerait ses ridicules déclamations, tout en déplorant l'usage qu'il fait d'une plume qui pourrait rendre des services au pays. Mais toujours prompt à dénaturer nos intentions, et à se faire un titre auprès de ses crédules lecteurs de notre prétendue mauvaise foi, de nos contradictions imaginaires, il cherche à faire passer tous ceux qui ne pensent pas comme lui, pour des hommes sans conscience et sans principes. C'est le rôle qu'il a adopté à l'égard de tous les journaux réellement indépendants, et principalement à l'égard de l'Observateur et du Politique, qui ont pris la liberté grande de le contredire dans les récentes discussions sur l'établissement des sociétés anonymes. Parce que nous voulons que les lois soient respectées, que l'état intervienne dans l'organisation de ces sociétés placées en dehors du droit commun, parce que nous cherchons à prémunir le pays contre les dangers d'une trop grande accumulation de papier-monnaie, que nous recommandons la prudence et la sagesse dans les spéculations industrielles,

nous sommes, à ses yeux, les ennemis du travail et de l'association, et nous répudions les doctrines que nous avons professées il y a dix ans.

Nous serions vraiment charmés de voir administrer les preuves de cette contradiction, et de connaître quand et comment notre journal a plaidé la cause du développement illimité et sans contrôle des sociétés anonymes; quand et comment il a préconisé les bienfaits d'une multiplication exorbitante de papier-monnaie; quand et comment il a soutenu que le commerce et l'industrie n'ont rien à redouter des spéculations désordonnées de l'agiotage, ni des entreprises hasardeuses d'un mercantilisme effréné qui ne s'ingère ni de la situation du pays, ni de l'étendue de ses ressources, ni des besoins de la consommation. Mais le reproche qu'on nous adresse est encore une de ces accusations gratuites qui tombent devant un simple démenti.

Nous ignorons quels fruits le journaliste que nous combattons, se promet de retirer de la polémique injurieuse et dénigrante qu'il a adoptée, même dans les questions les plus graves et les plus importantes; mais nous nous nous félicitons, pour nous, d'avoir trouvé, dans le défenseur quand même de l'agiotage et de l'industrialisme, un homme qui, par ses fanfaronnades et ses outrages, prend soin de neutraliser l'effet pernicieux de ses doctrines. Il devrait cependant savoir mieux que personne que l'exagération et la violence sont des armes qui ne tuent que celui qui s'en sert; car il ne peut ignorer les causes qui ont amené la chute de l'ancien Courier Belge.

M. le ministre des travaux publics vient de faire publier, dans le Moniteur, un arrêté relatif au service du chemin de fer, dont nous reproduisons plus bas les principales dispositions. Cet arrêté a pour objet d'établir avec netteté les attributions respectives des directeurs et des contrôleurs. Aux premiers appartient la construction de la route, son entretien, et celui des locomotives et voitures de transports, et la police de la route. Les contrôleurs sont chargés de la surveillance des recettes, et de la police des convois.

Cet arrêté de M. Nothomb, qui se combine avec le changement des heures de départ, a pour objet de remédier à une grande partie des irrégularités, qui ont été signalées dans le service du chemin de fer depuis l'ouverture de la section de Gand. On doit savoir gré à M. le ministre de l'empressement qu'il a mis à s'occuper de cette affaire. Espérons que le succès couronnera ses louables efforts.

On a pu voir avec quelle dignité de langage, avec quelle justice, dirons nous, plusieurs journaux belges ont parlé de la princesse si respectable qui vient d'être enlevée à la Hollande. Cette impartialité, cette décence font ressortir avec avantage la différence qui existe entre la presse nationale et la presse orangiste.

L'examen des budgets dans les sections de la chambre est conduit avec activité, et cette activité n'a rien qui nuise à la maturité, à la réflexion qui doivent présider à ce travail; car, les députés ne demeurent pas moins de sept ou huit heures, par jour, en séance. Les revenus présumés du chemin de fer, pour l'année prochaine, ont été portés dans le budget des travaux publics, à une somme de plus de quatre millions. On dit que cette évaluation a été considérée comme trop élevée par plusieurs membres; elle est cependant fondée sur les revenus qu'on donne, dans ces derniers mois, les sections livrées aujourd'hui à la circulation.

Monsieur le docteur Dewilid reprendra lundi prochain son cours de pathologie spéciale, et commencera ses leçons par les maladies de l'appareil cérébro-spinal.

Le mardi suivant il ouvrira son cours de pathologie générale et d'anatomie pathologique.

Nous avons émis hier un doute sur l'option qu'aurait faite M. Rémont, pour la place d'architecte de la ville; nous savons aujourd'hui de source certaine qu'en effet M. Rémont a fait cette option, sur l'invitation qui lui en aurait été adressée par le collège des bourgeois et échevins.

Par une circulaire en date du 3 de ce mois, la députation permanente de notre conseil provincial, en exécution d'une résolution adoptée par le conseil dans sa séance du 18 juillet, vient de rappeler aux administrations communales que la plus belle, la plus noble partie de la tâche qui leur est

(1) Extrait textuellement du Courier Belge, du 13 octobre.

d'attirer les femmes des gentilshommes riches à la cour de l'impératrice.

Lorsqu'on apprend que cette femme aux yeux brillants comme les diamans qu'elle portait avait pour mari un grand bel homme s'appelant M. de Turenne, et que tous deux allaient faire partie de la maison impériale, il se répandit une joie comique parmi plusieurs des officiers dont l'instruction en généalogie n'était pas toujours au niveau de la bravoure.

« A la bonne heure, disait chez moi un des plus attachés à l'ex-république, puisque le général a la rage de vouloir mêler des noms aristocrates aux nôtres, qu'il nous en donne comme celui-là; il n'y a pas un colonel qui ne soit flatté d'être le camarade du petit-fils du grand Turenne. Avec ce nom là on doit bien se battre, morbleu! Cela vaut mieux que ces muscadins d'émigrés qui rentrent de tous côtés pour se faire prier de recommencer leurs farces d'autrefois. »

On avait beau lui répondre que le maréchal de Turenne n'avait point laissé d'enfant, et qu'il y avait dans ces muscadins d'émigrés des Montmorency, des Mortemart, des Rohan, des Boufflers, des Villars, des Broglio, etc., dont les ancêtres s'étaient battus aussi bien que lui, il n'en continuait pas moins ses diatribes contre la vieille noblesse française ne faisant qu'une seule exception en faveur du prétendu fils du maréchal de Turenne.

Cet intrépide soldat de nos armées républicaines était un vrai type du militaire de l'époque, et bravé jusqu'à l'héroïsme, aimant la liberté croyant se battre pour elle, dédaignant toute science étrangère à la guerre, adorant Bonaparte, méconnaissant l'empereur, grognant sur ses décrets, mais lui obéissant en esclave, du reste humain, généreux même, il avait subi la plus cruelle épreuve que le sort peut infliger à un officier de ce temps: il avait été choisi pour commander le peloton de gendarmerie d'élite qui devait faire feu sur le duc d'Enghien.

« Réveillé au milieu de la nuit par l'ordre de se rendre dans les fossés de Vincennes pour y faire justice, lui disait-on, d'un officier traitre et condamné par le conseil de guerre, il avait cru avoir à accomplir un des tristes devoirs imposés par la discipline. Le récit qu'il me fit de ce qu'il avait éprouvé dans cet affreux moment est si présent à ma mémoire, que je crois l'entendre encore dans ses expressions moitié grotesques, moitié touchantes. »

« Faut-il avoir du malheur, disait-il; moi qui ai toujours eu en exécution ces fêtes là... Mais que voulez-vous, c'est dans le métier, il faut bien s'y résigner; on vous prendrait pour un pauvre diable faisant des façons pour fuir un déserteur ou quelque pauvre diable coupable d'une vivacité envers son chef; aussi n'ai je pas soufflé mot quand on est venu me réveiller de la part du général pour faire exécuter la sentence du conseil; seulement je me suis étonné de l'heure choisie pour cette expédition. Tuer un homme en plein jour, passe encore, mais au milieu de la nuit, à la lueur d'une lanterne posée sur son cœur; mille tonnerres! il y a là de quoi démonter le plus brave. »

« En parlant ainsi, la grosse face du capitaine d'H... pâlisait de souvenir. »

« Sans compter, ajouta-t-il, que tout ce qui se fait dans ce genre-là, a la sourdine, n'est toujours un peu suspect; aussi, me dis-je: le pauvre garçon a fait une bêtise, il faut qu'il la paie; alors je dispose mes hommes, et je leur répète d'être exacts au commandement, car il y a de ces gailards-là qui tuent des Autrichiens comme des moineaux, et qui ne savent pas viser sur un camarade. »

« Tout à coup, voilà une petite porte qui s'ouvre, des fusillers en sortent, le patient était, comme de droit, au milieu d'eux. « Ah! ah! pensai-je en le regardant, ce n'est pas là un enfant de la gamelle. Quel air noble! quelle bonne contenance! c'est encore marche d'un pas ferme! Mais, Dieu me pardonne, il est encore tout jeune, trente ans, guère plus; il faut que sa soit quelque fils de bonne maison, car les chefs lui font politesse: avec cette

imposée, est de travailler avec ardeur au développement, aux progrès de l'instruction. Elle les engage dans ce but à organiser partout où la chose sera possible, des commissions de surveillance; à organiser des distributions de prix; à renouveler, par cantons les réunions mensuelles des instituteurs. La députation permanente annonce que de son côté elle ne négligera rien pour que l'instruction reçoive, dans la province, tous les développements dont elle est susceptible; un fonds assez considérable est à la disposition de la députation pour être réparti entre les communes qui ne peuvent, à l'aide de leurs ressources, se procurer une salle d'école convenablement pourvue de tous les objets que les besoins de l'instruction réclament. Plusieurs subsides ont déjà été accordés sur ce fonds, la députation est prête à en accorder d'autres, et engage instamment les communes, qui ont des titres pour être comprises dans la répartition, à adresser sans retard leur demande. Le projet de faire suivre les leçons à l'école normale de Liège par un certain nombre d'instituteurs des communes rurales, projet si utile pour la propagation des bonnes méthodes d'enseignement, n'est pas abandonné, il sera mis à exécution dès que le budget aura reçu l'approbation royale, ce qui a eu lieu.

On écrit de Bruges que de nouveaux tableaux arrivent journellement à l'exposition si nombreuse et si remarquable, qui a lieu en cette ville. Il arrive aussi beaucoup d'étrangers pour voir l'exposition.

On écrit de Lisbonne, sous la date du 2 octobre, que par suite de la fin de la guerre civile dans ce pays, le gouvernement a ordonné la levée du blocus de la côte de la province de Minho. (Moniteur.)

C'est le 16 octobre que la session des États-Généraux de Hollande a dû être ouverte à La Haye; un arrêté royal du 14 a délégué le ministre de l'intérieur et les deux conseillers d'état MM. Van Lynden van Hoewelaken, et van Pabst tot Bingerden pour ouvrir en son nom la session des États-Généraux, faire part du décès de son épouse et lire le discours d'ouverture que le roi se proposait de prononcer.

Par arrêtés de la même date, le roi a nommé M. le comte W. F. van Reede, président de la première chambre des États-Généraux, et a délégué le président de la seconde chambre pour recevoir le serment des membres élus de cette année.

On écrit de St. Trond, 14 octobre: Il y a une hausse considérable dans le genièvre, il s'est vendu aujourd'hui 74 à 75 centimes le pot.

Le prince royal de Portugal a reçu les noms suivants: Don Pedro d'Alcantara, Maria, Fernando, Miguel, Raphaël, Gabriel, Gonzague, Xavier, Jean, Antoine, Léopold, Victor, François d'Assises, Jules, Amélie, de Bragançe et de Bourbon; si la protection de tous ces patrons ne lui ouvre point le chemin du paradis il aura bien du malheur!

On écrit de Lille, le 13 octobre: Parmi les récompenses décernées par l'association lilloise pour l'encouragement des lettres et des arts, et proclamées le 7 du courant en présence d'un nombreux et brillant auditoire, on remarque une médaille à Mme. Fanny Geefs, de Bruxelles, membre de l'association, pour son tableau de Geneviève de Brabant.

Il y a quelques jours qu'un accident bien malheureux est arrivé à Tschirndorf, en Silésie. Un nommé Rohleder, qui travaillait avec ses deux fils auprès d'un four à chaux, se disposait à en ouvrir des cheminées pour laisser au feu son tirant, lorsque la terre s'éroula sous ses pieds; ses deux fils parvinrent à se sauver, mais le père plus près qu'eux de la fournaise ardente y tomba et disparut, ne laissant d'autre trace qu'une flamme bleuâtre au-dessus de la place où il était tombé. On éteignit et on vida à l'instant le four, mais on ne trouva d'autre reste de l'existence du malheureux ouvrier, que le briquet en acier qui se trouvait dans sa poche et les fers de ses bottes.

Voici les principales dispositions du nouveau règlement sur le chemin de fer que publie le Moniteur: Le service de l'exploitation du chemin de fer est partagé en deux branches. La première confiée aux ingénieurs en chef, directeurs des travaux, comprend la construction et l'entretien du matériel des transports, ainsi que la police de la route proprement dite et des ateliers; la seconde, confiée au contrôleur en chef de l'exploitation, comprend l'administration des recettes et la police des stations et des convois. Le nettoyage des voitures fait partie de la police des convois; le graissage de l'entretien du matériel des transports.

figure-là, avec ce courage, dirait-on qu'il ait pu mériter une si vilaine mort?

Et voilà que cette réflexion me bouleverse la tête; je m'imagine que c'est un pauvre jeune homme victime d'un faux rapport, un brave officier calomnié. Il me prend comme un étouffement dans la poitrine; il me semble que je n'ai plus de voix, que ce mot feu... ne pourra sortir de ma bouche. Il n'y avait pourtant pas à reculer; il ne fallait pas se faire fusiller à sa place.

Heureusement je le vois faire signe à un des nôtres, comme s'il voulait lui parler. Il lui remet un papier. Je crois qu'il cherche à gagner du temps. Bon, me dis-je, il a gagné un peu. Dame! le moment est dur, ou tâche de l'éloigner. Cela me rend mon courage, à moi;... je fais mon devoir.

Ici le capitaine s'arrêta, pâle, abattu, comme s'il entendait encore la fatale explosion. Il leva les yeux sur moi, et il faut croire que mon visage portait une vive empreinte d'indignation et de terreur, car il détourna brusquement la tête en s'écriant: «Vous m'excusez, n'est-ce pas? Mais savais-je qui c'était... savais-je que le conseil de guerre s'était dépeché de l'expédier, de peur que l'empereur ne lui fit grâce? Savais-je seulement que le papier qu'il avait remis au camarade, c'était une mèche de ses cheveux, un dernier adieu à la femme qu'il aimait? Dieu me confonde, je crois que si je m'en étais douté, je n'aurais jamais eu la force de faire tirer dessus; et pourtant le ciel sait si je suis tous ces Bourbons depuis la machine infernale! Mais, mille bombes! celui-là avait l'air d'un si brave officier, et puis cette contenance d'un soldat qui n'a rien à se reprocher et qui se moque de la mort. Ce regard de pitié qu'il portait sur nous comme pour dire: «Pauvres gens, je vous plains plus que moi, car vous allez tuer un bon Français! Et quand vous apprendrez qu'il n'était pas coupable, cette action-là vous restera sur le cœur comme un crime.

C'est pourtant vrai, madame, ajouta le capitaine en se frappant la poitrine, j'avais la conscience nette; et quand au sortir de cette triste

Les ingénieurs directeurs tiendront la main à ce que dans chaque station principale, outre le remorqueur du service, une seconde machine allumée en même temps, soit toujours prête à partir en cas d'affluence de voyageurs ou d'accident. Ils feront en sorte que la station centrale soit pourvue de locomotives supplémentaires disponibles et dont deux seront tenues constamment allumées, afin de donner, sans retard, aide ou renfort aux remorqueurs de convois retournant aux stations extrêmes.

Il aura soin de déterminer pour chaque bureau intermédiaire le maximum des billets à délivrer pour les diverses directions avant le passage des convois; les places excédentes qui resteraient vacantes ne pourront être données qu'à l'arrivée des convois.

Il y aura des convois simples et des convois doubles. Les convois simples sont remorqués par une seule locomotive; les convois doubles par deux. Vingt-huit voitures chargées sont considérées comme le maximum de la charge de deux locomotives remorquant ensemble. Si le nombre de voitures excède celui de 14, sans dépasser celui de 18, il ne sera employé qu'une seule locomotive à moins qu'il ne soit reconnu par l'ingénieur en chef mécanicien que le trajet ne peut se faire dans le temps prescrit. Si l'état de la route ou de l'atmosphère le rend nécessaire, le maximum, tant pour les convois simples que pour les convois doubles, sera réduit d'après les instructions de l'ingénieur en chef mécanicien qui aura soin d'en donner avis assez à temps pour que le nombre de billets puisse être restreint.

Aucune voiture ne pourra être chargée d'un poids de plus de trois tonnes ou de 30 voyageurs, y compris leur menu bagage; 25 soldats armés et équipés compteront pour 30 voyageurs. Cinq voitures vides seront comptées pour 3 voitures chargées.

Dans tous les cas prévus de fête locale ou d'affluence extraordinaire, une ou plusieurs des locomotives supplémentaires seront, à la demande du contrôleur en chef, envoyés à la station extrême désignée par lui, dans ce cas il se concertera avec l'ingénieur en chef mécanicien pour organiser des convois de trois locomotives ou un convoi spécial outre le convoi ordinaire.

Le temps du parcours de chaque section étant limité, le contrôleur en chef fera tenir annotation régulière de la durée du trajet des différents convois, en indiquant les noms des remorqueurs, des machinistes et des chefs gardes, ainsi que les causes présumées des retards.

Si les convois de Gand et de Tirlemont ne sont pas arrivés à la station centrale dans le temps requis, les convois de Bruxelles et d'Anvers, continueront le trajet pour leur destination dès qu'il se sera écoulé une heure depuis le départ de Bruxelles.

Si, à l'arrivée du convoi retardé, les routes ne se trouvent pas occupées par des ouvriers en retour vers la station centrale, les voyageurs seront conduits à leur destination par les locomotives supplémentaires disponibles.

Si le retard a été tel que les routes soient déjà occupées par des convois en retour, les voyageurs seront nécessairement obligés d'attendre le prochain convoi ordinaire.

Les routes ne pouvant se trouver occupées par des convois en retour après le passage du dernier; les voyageurs retardés seront dans ce cas toujours conduits à leur destination par les locomotives supplémentaires.

Les ingénieurs directeurs auront soin qu'à chaque station et principalement à la station centrale se trouve un waggon toujours prêt chargé des appareils et des engins désirables en cas d'accident; ce waggon sera envoyé au secours avec la locomotive de garde aussitôt qu'un signal de détresse aura été reconnu.

LES CHEMINS DE FER EN ALLEMAGNE.

La grande idée d'un établissement d'un chemin de fer continental au nord de l'Allemagne est sur le point de se réaliser. Le système des chemins belges s'étend jusqu'aux frontières de France et de Prusse. Tandis que la première de ces deux puissances hésite encore, la seconde ouvre dans ses provinces de l'ouest un chemin de 50 milles, que son intention est de prolonger jusque sous les murs de sa capitale. Diverses compagnies se forment dans un but analogue; elles ont obtenu le droit d'expropriation forcée pour l'exécution de leurs projets.

Ainsi, le chemin du Rhin continuera les chemins belges jusqu'à Cologne, c'est-à-dire au principal entrepôt des mar-

expédition, j'ai vu le camarade (1) M... s'évanouir comme une femme, quand ce pauvre garçon, qui avait été élevé chez le ci-devant prince de Condé, se mit à sangloter en nous disant que nous venions de tuer un innocent; que ce jeune homme, si beau, si brave qui gisait la percé de nos billes... était le duc d'Enghien... eh bien j'ai senti comme un coup de poing dans le cœur... et Dieu sait combien j'ai juré contre ceux qui nous avaient donné cette commission... car ne vous y trompez pas, vraiment cette expédition là n'est pas sortie du chef de l'empereur... Ce n'est, morbleu! pas ainsi qu'il traite avec ses ennemis... il les tue en plein jour... à coups de canon... au risque d'être emporté lui-même par un boulet... Mais c'est quelques-uns de ces vieux routiers de cour qui ont peur de passer aux veiges, si les anciens qu'ils ont plantés là revenaient; ce sont ces pékins politiques qui ont pris sur eux de fusiller un Bourbon, croyant faire grand plaisir au général. Eh bien! ils se sont trompés, car j'ai su par mon cousin qui est dans le service de la chambre aux Tuileries que l'empereur, en voyant entrer dans sa chambre Joséphine, la figure décomposée, noyée de larmes, et s'écriant: «Le duc d'Enghien est mort! Ah! mon Dieu! qu'as-tu fait?» Je sais que l'empereur a pâli, qu'il a dit d'une voix étouffée: «Les malheureux ont été trop vite... Je sais qu'il est resté plusieurs jours accablé sous le poids d'une tristesse sombre, et qu'il a eu plusieurs nuits sans sommeil... Ah! ces nuits-là resteront dans sa mémoire; il ne dira jamais le mal qu'il en a éprouvé; c'est juste; la chose est faite, il faut bien la soutenir; mais croyez qu'il détestera toute sa vie ceux qui l'ont conseillé, et même les pauvres diables qui, ainsi que moi, l'ont accomplie sans savoir ce qu'ils faisaient.»

L'arrivée de M. de C***, interrompit ce récit, que j'aurais tremblé de voir continuer devant lui. Il m'a avoué depuis que, frappé de l'altération peinte sur mon visage et sur celui du capitaine D'H***, il avait été au moment de se retirer par discrétion; mais que l'embarras d'une sortie non motivée l'avait retenu.

(1) C'est l'officier cité dans la biographie du duc d'Enghien.

chandises qui suivent le cours du grand fleuve allemand. Le chemin du Rhin et du Weser établira les voies de communication les plus larges entre le second fleuve et le port d'Allemagne le plus occidental; en d'autres termes, la ville de Brême. Jusque-là les entrepreneurs trouveront partout des éléments de réussite: le charbon, le fer, le sel, les fruits, une industrie vivace et une nombreuse population.

A ce grand chemin de fer belge rhéno-wesphalien viendront aboutir aux bords de la Baltique: le chemin de fer de Stettin à Berlin, et celui de Berlin et Postdam à Halle auquel se joindra par embranchement celui de Magdebourg, de Dresde et de Leipsick. Il restera encore une lacune entre Halle et le chemin de fer du Rhin et du Weser, en passant par Cassel; tout annonce qu'elle sera bientôt remplie par les compagnies formées simultanément à Berlin et à Cassel, si les projets de chemins de fer du Brunswick et du Hanovre ne sont pas plutôt mis à exécution.

Tous les autres chemins de fer projetés en Allemagne viendront certainement s'embrancher à cette grande ligne de communication.

Vienne le jour où une grande artère partant d'Ostende et d'Anvers, passant à Paris, de là se rendant à Berlin, unissant le Rhin, le Weser, l'Elbe et l'Oder, ranimera la circulation et la force vitale au centre de l'Europe, et la grande voie continentale pourra être comparée au courant électrique. (Gaz d'Aug.)

VILLE DE LIÈGE.

Le collège des bourgmestre et échevins rappelle que le conseil a décidé qu'une chaire de gravure serait établie à l'académie de peinture etc. Que le traitement du professeur pour cette branche des beaux arts serait de 2,000 frs.

Il invite les personnes qui se croiraient des titres à l'obtention de cette place à adresser leur demande dans un délai de quinze jours au secrétaire de la ville.

Liège le 16 octobre 1837. Le président Louis Jamme.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Mercredi 16, 7me représentation du 2me mois d'abonnement. La 3re représentation de la reprise de GUILLAUME TELL, grand opéra, musique de Rossini. — La 4re représentation de la reprise de la LECTRICE, comédie vaudeville, en 2 actes. On commencera à 6 heures.

ANNONCES.

ANNE JOSEPH WITMEUR, DE JUPILLE,

Ayant quitté volontairement son époux, le sieur T. J. CHEVAU, pour des raisons que toutes les honnêtes gens sauront apprécier, prévient le public qu'elle ne reconnaîtra AUGUNE DETTE qu'il pourrait contracter avec qui que ce soit et QU'ELLE CONTINUE à faire le Commerce de BEAUX qu'elle faisait avant son mariage. Elle fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront lui accorder et continuer leur confiance.

Jupille, le 16 octobre 1837. Anne Joseph WITMEUR. 1924

A des prix très modérés, forte partie de BONS VINS DE BOURGOGNE des années 1831, 1832 et 1834, au n° 69, faubourg Ste. Marguerite. 1927

Messageries Pasquet,

PLACE VERTE, A LIÈGE.

L'ADMINISTRATION a l'honneur d'informer le public que par suite du changement d'heure de départ du convoi sur le chemin de fer de TIRLEMONT à LOUVAIN, MALINES, ANVERS, BRUXELLES et GAND qui a lieu à 1 heure de relevée, elle fera partir tous les jours à 6 heures du matin, un SERVICE DE DILIGENCES en correspondance directe avec ledit convoi. Il n'est rien changé au SERVICE DE NUIT de Liège à Bruxelles et Anvers, dont le départ a lieu à 7 heures du soir. 1925

M. de C*** était un de ces émigrés nouvellement radés, que le souvenir et le voisinage de Coblenz maintenaient sur les bords du Rhin. La peur d'un retour de terreur était bien aussi pour quelque chose dans leur soin à ne pas s'éloigner de la frontière; mais ce qui leur rendait surtout le séjour de ces provinces agréable, c'était le plaisir d'y entendre médire sans cesse des agens du gouvernement français, et regretter, en même temps toutes les vexations qu'on déplorait sous la domination germanique: c'est le travers habituel de toute province conquise; et cette surveillance contre les vainqueurs était en harmonie avec le mauvais humeur des blessés de la révolution.

Le capitaine D'H*** s'aperçut bientôt à mon embarras qu'il venait d'entrer un homme dont je redoutais autant les confidences royalistes que je venais de frémir à son récit républicain. Il me lança un regard de reproche; car c'était injurieux que de craindre qu'un émigré se compromît devant lui; il aurait pu le faire impunément. Le capitaine D'H*** était un homme d'honneur dans toute l'étendue du mot. Eh bien! le souvenir de ses éminentes qualités et du service qu'il avait rendu à mon mari en le laissant s'échapper de prison en 93 ne parvenaient point à triompher de celui de l'atroce mission qu'il s'était vu forcé de remplir, et je l'avoue à ma honte, ce malheur qui aurait dû redoubler mon intérêt pour lui par le sentiment qu'il en conservait, me rendit sa présence insupportable. Je le voyais toujours commandant le massacre d'un innocent... et quel innocent!...

Il me dit un jour: «J'ai eu grand tort, madame, de vous parler de la faiblesse de Vincennes; vous êtes comme moi, vous y pensez toujours?»

— Oui, trop souvent, répondis-je.
— Et vous m'en voulez d'avoir fait mon devoir?
— C'est vrai; mais c'est une injustice qui passera, j'espère.
— Jamais! reprit-il avec amertume; les femmes sont comme les généraux en chef, il ne faut jamais leur raconter que ce qui nous fait honneur.

A dater de ce jour, je n'ai plus revu le capitaine D'H***; il a été tué à l'une de nos victoires. Madame SOPHIE GAY.

ON DEMANDE pour une HOUILLÈRE des ENVIRONS de LIÈGE, une PERSONNE EN ETAT DE LA DIRIGER.

Vente par Licitacion.

JEUDI 19 OCTOBRE 1837, A 10 HEURES DU MATIN, Au local des séances de M. le juge de paix des cantons Sud et Ouest de la ville de Liège, rue Mont St. Martin, n° 607, le notaire LAMBINON VENDRA PUBLIQUEMENT :

AVIS AUX TÊTES CHAUVES.

L'inventeur breveté de L'EAU CAPILLAIRE, propre à faire revenir les cheveux aux TÊTES CHAUVES, restera 8 jours à Liège. HOTEL DES ÉTRANGERS, Quai sur Meuse, chez DIGNEFFE.

ADJUDICATION PUBLIQUE.

Le 26 OCTOBRE 1837, à 2 heures précises de relevée, Chez M. Jean LEERS à BERNEAU, IL SERA VENDU AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Par le ministère du notaire LEROUX,

- 1° UN ENCLOS, mesurant 3 hectares 5 ares, nommé l'enclos de Requillé, situé sur les communes de Berneau et Bombaye, tenu en location par M. Grosjean.

1 fr. 25 c°. DICTIONNAIRE rélié, 1 75 USUEL ET PORTATIF DE LA LANGUE FRANÇAISE, CONTENANT D'APRÈS L'ACADÉMIE

Sirap pectoral fortifiant du docteur Chaumonnot, UNE MÉDAILLE D'OR, a été accordée à l'auteur. Il guérit promptement les rhumes, coqueluche, l'asthme les catarrhes, les inflammations de poitrine, les irritations d'estomac et les palpitations de cœur.

AVIS IMPORTANT.

LA PREMIÈRE VENTE QUI AURA LIEU SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT A VIENNE, EST CELLE DES DEUX PALAIS DE WIEDEN D'UNE SOMME TOTALE DE DEUX MILLIONS 182,500 FLORINS V. DE V. IRRÉVOGABLEMENT LE 21 OCTOBRE PROCHAIN.

PASTILLES PECTORALES

AU BAUME DE TOLU, d'HAYWARD, de Londres, avantageusement connues depuis long-temps par leur efficacité contre les Rhumes opiniâtres, la toux, l'oppression, l'asthme, la coqueluche et autres affections de poitrine et d'estomac.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE EN EXTENSION DE CONCESSION DE MINES DE HOUILLE,

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE DE 40 HECTARES 72 ARES, DÉPENDANS DE LA COMMUNE DE LIÈGE.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 10 octobre 1837, sous le n. 1613 du répertoire particulier, les sieurs Ch. Waléry de Jemeppe et L. Elias de Liège, le premier agissant pour le président et le second en qualité de secrétaire de la société des Hauts Fourneaux, usines et Charbonnages de Sclessin, près Liège, ont formé une demande en extension de concession de mines de houille gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de quarante hectares soixante douze ares, dépendans de la commune de Liège et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

AU NORD,

En partant du point d'intersection de deux lignes droites, l'une tirée de la maison Lenoir sur l'église Ste. Véronique et s'arrêtant à la distance de sept cent soixante mètres de ladite maison Lenoir, à la rencontre de la dixième ligne droite tirée de la jonction du chemin de la Neuville avec celui du grand Jonckeu, sur la jonction de ce dernier avec la ruelle Panaye formant la limite Nord-Est de la concession de Sclessin; de ce point par une ligne droite longue de cinq cent trente mètres formant avec celle précitée, un angle vers Sud-Est de quarante neuf degrés, tirée sur l'angle Nord-Ouest de la maison Dieudonné Mouton, marchand brasseur, située au quai d'Avroy et prolongée jusqu'à la rive gauche de la Meuse.

AU SUD-EST,

De ce point, suivant la rive gauche de cette rivière vers Sud jusqu'à la rencontre d'une ligne droite tirée de la maison Desoer, située à Fragnée, sur la jonction de la ruelle aux Pierres avec le chemin d'Ougrée à Liège.

AU SUD-EST,

De ce point suivant ladite ligne droite sur une longueur de trois cent quatre vingt dix mètres jusqu'à la rencontre de la ligne qui sert de limite Nord-Est à la concession ci-dessus désignée.

AU SUD-OUEST,

Suivant cette dernière ligne droite jusqu'au point de départ. Les pétitionnaires offrent aux propriétaires de la surface les redevances fixe et proportionnelle qui seront déterminées par le conseil des mines.

LA DÉPUTATION DU CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DU 21 AVRIL 1830, ET 2 MAI 1837. Arrête: 1. Les collèges des bourgmestres et échevins des villes de Liège et de la commune rurale de Jemeppe feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette

demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale. 2. Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous, jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale plus ample connaissance de la demande dont il s'agit. 3. Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues. Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés. En séance à Liège, le 13 octobre 1837. Présens: MM. baron Vandesteun, gouverneur-président, Delfosse, Scronx, Boussemart, Hubart, Gouvy, Lhouneux, et F. N. J. Warzée, greffier, qui ont signé à la minute. Pour expédition conforme: Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE. 1919

BOURSES.

Table with columns for ANVERS, LE 16 OCTOBRE, and BRUXELLES, LE 16 OCTOBRE. It lists various financial instruments like Det. activ, Emp. de 48 mill., Rente remboursab., and their respective values.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 16 OCTOBRE 1837. L'active Espagnole a été fermée à notre bourse de ce jour: Ardoin ouvert 18 3/4 5/8 et reste 18 3/4 cours au comptant.

BRUXELLES, LE 16 OCTOBRE.

Table titled 'FONDS BELGES ET ÉTRANGERS' and 'SUIVE DES ACTIONS'. It lists various stocks and bonds from different countries and their market prices.

VIENNE, LE 7 OCTOBRE.

Métalliques, 405 1/2. — Actions de la Banque, 1386 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGE DU 16 OCTOBRE.

Le brick anglais Louisa, v. de Halifax, ch. de tabac, cuirs et café. — La galéasse danoise Anna Margareth Christine, v. de Stege, ch. de graine de navettes. — Le bateau à vapeur anglais City of Hamburg, v. de Londres, ch. de coton, café, tabac, cuivre, indigo et 30 passagers.

PLACE D'ANVERS, LE 16 OCTOBRE.

Café. — Il s'est traité aujourd'hui 300 balles Havane vert à 29 c. en trepôt. On a fait en outre environ 400 balles Brésil à prix divers. Cuir. — Les transactions citées aujourd'hui s'élevaient à environ 3000 pièces Rio-Grande et 2000 dito Buénos-Ayres de poids et prix divers. Poivre. — On a fait une cinquantaine de balles Sumatra très léger avec queues à 19 1/2 cents. Sucre brut, coton, etc. — Sans affaires marquantes. Tabac. — La cargaison de 330 boncauts Richemont, du navire Calcutta, arrivé tout récemment, vient d'être traitée en bloc. Le prix payé n'est pas positivement connu.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 16 OCTOBRE 1837.

Table listing market prices for wheat (Froment vieux, Froment nouveau) and rye (Seigle vieux, id. nouveau) in Liège.

Imprimerie de J.-Bte. NOSSEN, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.